



NOM : .....  
PRENOM : .....  
NUMERO MEMBRES : .....  
N \* CNI/PASSEPORT : .....  
TEL : ..... / .....

## RECONNAISSANCE DE DETTE

---

Je soussigné M/Mme/Mlle.....de nationalité.....membre de l'Association **LE KARA** par la présente, je reconnais avoir reçu de la mutuelle un accompagnement financier, conformément aux dispositions du règlement intérieur, d'un montant de ..... FCFA (chiffres), ..... FCFA (lettres), en date du ...../...../.....

Cette somme doit être restituée à la trésorerie de l'Association selon un échéancier de ..... mois à compter du ...../...../..... Jusqu'au ...../..... date de fin de créance.

En foi de quoi, la présente reconnaissance de dette est signée par les deux parties pour servir et valoir ce que de droit.

Fait à ..... Le ...../...../.....

SECRÉTAIRE EXÉCUTIF

MEMBRE BÉNÉFICIAIRE

(Précédée de la mention lue et approuvé)

## **PROTOCOLE D'ACCOMPAGNEMENT**

---

### **ARTICLE 1 : MONTANT ET DURÉE DE LA CRÉANCE**

L'Association accorde et consent au membre bénéficiaire un accompagnement

- Exceptionnel
- Régulier

À hauteur de

.....FCFA (chiffres)  
..... FCFA (lettres),

En date du ...../. ..../. .... Pour une nécessité sociale.

**La mise à disposition effective des fonds auprès du membre bénéficiaire pourra prendre quelques jours supplémentaires sans que ce délai n'affecte la date de début du prêt.**

### **ARTICLE 2 : REMBOURSEMENT DE SOMME**

Le membre s'engage sur l'honneur à rembourser ledit accompagnement en plusieurs échéances mensuelles sous un délai maximum de .....mois.

Le tableau ci-dessous représente l'échéancier convenu entre les parties.

<b>Échéances</b>	<b>Date</b>	<b>Montant FCFA</b>

Tout remboursement mensuel portant sur des sommes en dessous de celles prévues dans ledit échéancier est non valable et irrecevable.

### **ARTICLE 3 : EXIGIBILITÉ DE LA CRÉANCE**

L'arrivée de chaque échéance mensuelle vaut d'office mise en demeure du débiteur et marque le décompte des intérêts légaux.

Le non-respect des échéanciers expose le membre bénéficiaire à des poursuites judiciaires sous huitaine.

### **ARTICLE 4 : DÉCLARATIONS ET ENGAGEMENTS DU PRÊTEUR**

Le membre bénéficiaire déclare et reconnaît :

- Il est majeur et a la capacité juridique pour conclure le contrat ;
- Il a compris les termes du contrat et la portée de ses engagements ;

- Il prend l'engagement de moduler ses capacités financières personnelles afin d'honorer à son remboursement ;
- Il a pris connaissance du règlement intérieur de KARA et du protocole d'accompagnement ;

Le membre bénéficiaire affecte :

Pour des raisons de prévoyance, M/Mme/Mlle

.....

Qui se porte caution solidaire en cas de non-exécution de ma part.

Que la présence de cette caution n'empêche pas l'engagement préalable de poursuites judiciaires à l'encontre du débiteur pour le recouvrement de ladite créance.

## ARTICLE 5 : SANCTIONS

**Afin de garantir toute insolvabilité et non remboursement d'un accompagnement souscrit par le membre, l'Association LE KARA se réserve la faculté de se désintéresser par prélèvement dans le nominal correspondant aux versements mensuels du membre à hauteur des sommes dues. Si le nominal s'avère insuffisant, KARA procède au prélèvement du surplus manquant dans le nominal de sa caution.**

Le non-respect des délais de remboursement m'expose aux sanctions disciplinaires et pénales conformément aux dispositions du Règlement intérieur de KARA.

Ce protocole d'accompagnement est établi pour servir et valoir ce que de droit.

Fait à..... Le ...../...../.....

Signature Secrétaire Exécutif

Signature Membre(précédée de la mention membre lu et approuvé)

Signature de la caution (précédée de la mention membre lu et approuvé)

## **ACTE DE CAUTIONNEMENT SOLIDAIRE**

---

En date du ...../. .... Le présent acte a été conclu entre les parties suivantes nommément désignées :

L'Association                   **LE KARA**                   et                   M/Mme/Mlle  
.....,  
domicilié à ..... Et Tel :  
.....

Il a été convenu entre les parties ce qui suit :

En date du ...../. ....,

l'Association **LE KARA** a mis à la disposition de M / Mme/Mlle  
.....  
Une somme de

.....FCFA(Chiffres),  
.....FCFA (Lettres)  
dans le cadre d'un accompagnement, à charge pour le membre de la lui restituer en date  
du ...../. ....

Que pour garantir le remboursement de ladite somme,

Monsieur/ Madame .....  
Affirme s'être librement et volontairement porté caution solidaire de cette dette à charge pour  
elle de rembourser à l'Association les sommes indiquées si Monsieur/ Madame  
.....  
N'y satisfait pas elle-même.

La caution s'engage à garantir le prêt pour une hauteur maximale de  
.....FCFA(Chiffres),  
.....FCFA (Lettres),  
somme couvrant l'intégralité de la créance.

Le cautionnement vaut tant que la dette principale n'a pas été remboursée.

**La caution affecte principalement en garantie de la dette du débiteur, son nominal correspondant à ses versements mensuels en tant que membre de l'Association. Elle autorise l'Association à y prélever les sommes dues par le débiteur en cas de défaillance de celui-ci.**

**Le montant de la caution, à concurrence de la créance garantie, demeurera consigné par l'association jusqu'à l'extinction totale de la dette du débiteur principal.**

La caution s'engage sur simple demande adressée par lettre recommandée à exécuter son engagement, sans qu'elle use du bénéfice de discussion.

**L'arrivée de chaque échéance mensuelle vaut d'office mise en demeure du débiteur.**

Pour tout litige pouvant naître de l'exécution dudit contrat, les parties donnent compétence territoriale au Tribunal de Libreville.

Au vue des dispositions réglementaires qui régissent l'Association, les parties attestent avoir pris connaissance de l'étendue de leurs obligations respectives et s'engagent en parfaite connaissance de cause.

Ce document a été dressé pour faire valoir ce que de droit

Signature Secrétaire Exécutif

Signature Membre(précédée de la mention membre lu et approuvé)

Signature de la caution (précédée de la mention membre lu et approuvé)